



**Le Président**

A l'attention de

Mesdames et Messieurs les Présidents des fédérations sportives,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des structures déconcentrées

Réf. : DM/AC/PLV/BC/AF - 135  
Dossier suivi par Benoît Chanal  
Tél. : 01 40 78 28 46  
Courriel : [benoitchanal@cnoisf.org](mailto:benoitchanal@cnoisf.org)

Paris, le 11 juin 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Depuis le début de la crise sanitaire liée au covid19, le CNOSF s'est organisé, notamment via la task force mise en place, pour proposer un accompagnement aux fédérations : communication d'informations et d'outils, formalisation de proposition et de solutions,...

Dans le cadre de cet appui aux fédérations et en complément des guides sur la reprise de l'activité physique et sportive réalisés par les fédérations et publiés par le Ministère des Sports, le CNOSF, par le biais de sa commission médicale réunie le 4 juin dernier, propose un questionnaire d'aptitude à l'activité physique post-confinement que vous avez la possibilité d'utiliser, sur la base du volontariat. Vous trouverez ce document en annexe de ce courrier.

A l'instar du questionnaire santé « QS-SPORT » lié au renouvellement de la licence sportive, il s'agit d'un auto-questionnaire permettant aux pratiquants licenciés de les orienter vers une consultation médicale avant toute reprise d'une activité physique et sportive s'ils présentent un certain nombre de facteurs de risque.

Les facteurs de risque peuvent être liés à l'antériorité d'une contamination au coronavirus SARS-CoV-2 (COVID-19) ou à d'autres facteurs de risque spécifiques à la période de confinement.

Le questionnaire, qui s'adresse aux sportifs licenciés amateurs, constitue une aide à la décision et non une obligation. Chaque fédération est libre de le diffuser auprès de ses pratiquants licenciés et de l'accompagner d'une attestation à remettre à la fédération ou au club avant toute reprise.

J'attire votre attention sur le fait que ce questionnaire ne se substitue en aucun cas au « QS-SPORT » inscrit dans le code du sport et dont le renseignement est obligatoire dans le cadre du renouvellement de la licence.

Je vous prie d'accepter, Mesdames et Messieurs les Présidents, mes plus sportives et cordiales salutations.



Denis Masseglia

Pièce jointe :

- Annexe : Questionnaire d'aptitude à l'activité physique et sportive post confinement

Copie :

- DTN
- Médecins fédéraux
- Référents juridiques
- Coordinateurs interrégionaux
- Référents territoriaux
- Médecins des CROS, CDOS et CTOS